

Décision

Générale

colonial

Décision n° 997 est accordée au gardien auxiliaire Galeb Moussa du Service des Travaux Publics.

n° 997

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 août 1945

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1945

Date du numéro
1 août 1945

TEXTE INTÉGRAL

une permission de trente jours à solde entière est accordée au gardien auxiliaire Galeb Moussa du Service des Travaux Publics p/c du 1er septembre 1945.